



Bulletin d'adhésion ACECA 2022

Réservé ACECA :
Reçu le :
Enregistré le :
N° de carte :
Licence FFE : oui non

Date :

1^{ère} Adhésion Renouvellement
Cocher la case qui vous concerne

NOM : Prénom :

Adresse :

Code Postal : Commune :

Téléphone : Portable :

E-mail :

Vous pouvez recevoir "Les petits échos de la rando", notre bulletin de liaison associatif,
soit par Internet via **We-Transfert** soit par **courrier postal** , cochez la case préférée.

Cotisation annuelle : - Individuelle : **13€** - Famille* : **17€** - Association ou club* : **32 €**

Etes-vous « cavalier » , « meneur » , autre :

*Nombre de pratiquant-équitation pour les familles et associations :

FFE (facultatif): **Licence fédérale** (assurance/équitation) Adulte : **36 €** / Junior né en 2004 & après : **25 €**

NOM /prénom : Date de naissance :

N° de licence : Nationalité :

NOM /prénom : Date de naissance :

N° de licence : Nationalité :

RCPE fédérale (facultative) = assurance RC/cheval : **32 €** le 1^{er} équidé et **23 €** pour les suivants.

NOM du cheval : N° de SIRE :

NOM du cheval : N° de SIRE :

TOTAL à régler à l'ACECA : Adhésion (€) + Licence (€) + RCPE (€) = €

Charte du Cavalier et du Meneur d'Extérieur

Pour une participation sans souci à nos manifestations voici quelques règles à respecter.

Chaque participant doit obligatoirement :

- être assuré en responsabilité civile : licence FFE ou assurance personnelle **couvrant la pratique de l'équitation ou de l'attelage.**
- se conformer au code de la route et aux consignes des organisateurs.
- **Respecter les passages privés, les cultures, maîtriser sa monture, sans oublier de *passer au pas à l'approche d'autres(s) utilisateur(s) du passage et de rester courtois.* « Rien n'est acquis, pensons à la pérennisation de nos passages mis en place et défendus par nos bénévoles ... »**
- **Respecter son cheval et s'assurer qu'il est en parfaite santé pour participer aux randonnées.**
- Etre en possession du livret d'identification avec le vaccin « grippe » à jour.

Nous vous rappelons que :

- Le port d'une coiffure de sécurité à la norme « EN 1384 » est recommandé.
- Tout participant mineur doit être accompagné sur l'ensemble du parcours, par l'un de ses parents ou par une personne ayant délégation de ceux-ci.

J'autorise l'association à publier des photos où je figure.

Je déclare avoir pris connaissance du règlement et l'accepte.

Signature :

Ce bulletin signé et votre chèque à l'ordre de l'ACECA, sont à expédier :
A.C.E.C.A – 18 rue Montesquieu – Le Sépulcre - 22 190 PLERIN